



Neuilly-sur-Marne, le 30 juillet 2020

Madame la Directrice de  
l'EHPAD Emile Gérard  
40 allée de Joinville  
93190 Livry-Gargan

Copie à :

- La directrice de l'A.R.S 93
- L'inspection du travail

Madame la directrice,

Le syndicat SUD Santé-Sociaux de Seine-Saint-Denis (membre de l'Union Syndicale Solidaires) est bien informé de vos agissements ces dernières semaines. Ils sont intolérables !

Vous auriez pu, revenant de congés maternité vous réfugier dans une soi-disant méconnaissance de la situation lors du pic épidémique dans votre établissement (même si vous étiez bien informée, ne serait-ce que par les mails que nos représentant-es SUD au CHSCT vous adressaient), pour faire une enquête administrative objective, comme vous vous y étiez engagée le 6 juillet.

Ce 6 juillet 2020, quand face à l'impressionnante mobilisation devant l'EHPAD en soutien à notre camarade **Anissa AMINI**, vous avez transformé en enquête administrative votre « procédure préalable à sanction disciplinaire » engagée à son encontre.

Or il s'avère que ce n'était que pure manœuvre de votre part. Au prétexte d'une enquête sur la gestion de l'épidémie de Covid-19 à l'EHPAD, vous vous êtes engagée dans une sournoise et violente opération de reprise en main et de vengeance.

Toutes les réunions de service que vous avez organisées dans le cadre de cette pseudo enquête ont consisté en un « lynchage » en règle d'**Anissa** (en arrêt maladie depuis le 20 juillet) et de notre section SUD. Dans ces réunions, d'où ont été tenu à l'écart plusieurs représentant-es du syndicat, vous avez manié tour à tour :

- des mensonges grossiers. Par exemple : - **Anissa** aurait menacé des agents, - **Anissa** aurait accusé les agents de ne pas avoir hydraté les résident-es (dans l'article du Parisien), - **Anissa** aurait dit « qu'étant une arabe, la directrice ne savait pas à qui elle avait à faire ».

Vous êtes allée jusqu'à décrire le rassemblement du 6 juillet ainsi : "des CRS étaient devant l'EHPAD, le Parti Communiste était là ! Des pavés ont failli être jeté contre l'EHPAD !!!" (*Ce qui vous a valu un courrier de la représentante du PCF de Livry-Gargan et élue municipale*).

- la diffamation. Vous dites, avec vos cadres aux ordres, qu'**Anissa** mérite une sanction car elle aurait entaché la réputation de l'EHPAD. Si les infirmièr-es ne veulent pas venir y travailler, si l'EHPAD ne se remplit pas, c'est de sa responsabilité ?!

Plus grave encore : SUD aurait fait un tract raciste ??? Vous cherchez à dresser les collègues les un-es contre les autres en essayant d'activer des réflexes communautaristes, c'est écoeurant !!!

- des menaces et intimidations à l'encontre des agents qui ont signé la pétition de soutien à **Anissa** et **Aziza** ; ils et elles sont tous et toutes menacé-es de sanction. "Des têtes vont tomber. Je peux mordre, je peux licencier" avez-vous annoncé.

Menaces aussi contre les salarié-es qui ont manifesté devant l'EHPAD lors de la journée nationale de mobilisation du 16 juin, pour réclamer des moyens et de meilleurs salaires.

... / ...

**David**, un autre élu SUD, a vu sa demande de formation d'aide-soignant refusée pour la 7eme fois !!!

- la chasse aux sorcières. Savoir qui a témoigné anonymement dans l'article du journal « Le Parisien » semble vous obséder.

Vous seriez obligée aussi de « payer des avocats à cause de cette histoire » (et pourquoi donc ?). L'argent sera pris sur les renforts en personnel pour les aides aux repas ?!

Concernant le document que vous faites remplir aux agents dans ces réunions, plusieurs questions sont orientées. Nous en citons une, l'ARS appréciera : « Le matériel de protection mis à votre disposition, dès lors que l'Agence Régionale de Santé a donné l'autorisation à l'EHPAD de le distribuer, vous a-t-il paru adapté ? ».

Pour résumer, vous avez « coché toutes les cases » et installé une ambiance plombée dans l'EHPAD ; c'est le règne de la terreur à E.Gérard !! Les agents n'avaient vraiment pas besoin de ça, après la crise Covid, très anxiogène.

Une question se pose, êtes-vous vraiment à votre place dans un secteur où le cœur du métier est de « prendre soin » ?

Dans ces conditions **le syndicat SUD Santé-Sociaux** tiens à vous rappeler deux, trois choses :

- il y a eu de graves manquements dans la gestion de la crise Covid 19 par la direction de l'EHPAD E.Gérard. Pour prendre un exemple, la direction a laissé le cabinet d'un médecin indépendant, situé dans l'EHPAD, continuer à ouvrir et à recevoir des patient-es extérieur-es à l'établissement et potentiellement contagieux-ses, ... plusieurs jours après la fermeture de l'EHPAD aux familles ?!

- **Anissa**, membre du CHSCT se devait de « contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents dans leur travail ». Autant de missions qui incombent en premier lieu aux directions d'établissements. Avec les autres élu-es SUD, elle a alerté très tôt la direction sur une chaîne de contamination liée à des décisions de mesures d'hygiène et d'isolement tardives et réclamé du matériel de protection, des tests, des sur-blouses, des renforts en personnel... Il manquait de tout !

- **Anissa**, à de nombreuses reprises en mars et en avril, a réclamé la tenue d'un CHSCT Extraordinaire, sans obtenir de réponse (il aura fallu attendre le 17 avril pour qu'un CHSCT soit organisé). Dans ces conditions il ne restait qu'une possibilité pour faire bouger les choses, protéger les collègues, les résident-es et **sauver des vies** : contacter les médias. Notre camarade **Anissa** est donc devenue une « lanceuse d'alerte ».

Le syndicat SUD Santé-Sociaux vous notifie, qu'il tient informé l'ensemble des syndicats de la Fédération et de l'Union Syndicale Solidaires de cette situation et de son évolution (vous trouverez ci-joint par exemple, le tract National qui circule actuellement).

Si vous ne cessez pas vos agissements nous envisageons de porter plainte, les motifs ne manquent pas (harcèlement, diffamation, etc.). Et nous avons de bons avocats. Nous envisageons aussi d'informer les médias et de retourner manifester en septembre ou en octobre, devant l'EHPAD ou l'ARS, bien plus nombreux-ses encore que le 6 juillet.

Soyez assurée, Madame la directrice, de nos salutations vigilantes et combatives.

Pour SUD Santé-Sociaux 93 :

**Pascal Dias** (secrétaire général du syndicat **SUD SANTE SOCIAUX**  
et membre de la Commission Exécutive Fédérale) **De la Seine-Saint-Denis**  
202, av. Jean Jaurès  
93330 NEUILLY S/MARNE  
Tél. : 01 43 09 33 94

